



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afrique de l'Est

Question écrite n° 116847

Texte de la question

M. Jean-Christophe Cambadélis alerte M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation tragique dans la corne de l'Afrique. Depuis le début de l'été, la corne de l'Afrique connaît une famine tragique qui frappe des milliers de familles en Somalie, mais aussi au Kenya, en Éthiopie et en Ouganda. C'est la famine la plus grave depuis 60 ans. Plusieurs nations, ONG et institutions internationales ont lancé un cri d'alarme et nombre d'entre elles ont commencé des actions d'acheminement de nourriture dans ces pays. Il a bien noté que le Gouvernement avait pris la décision d'envoyer un avion de fret humanitaire à Djibouti mercredi 10 août et que le Président de la République avait aussi décidé de tripler l'aide de la France, la portant à 30 millions d'euros d'aide d'urgence au profit des pays touchés par la crise alimentaire dans la corne de l'Afrique. Un tiers de cette aide a d'ores et déjà été allouée à des organisations internationales et à des ONG actives dans ces pays. Toutefois ces envois ne sont pas suffisants pour le moment par rapport à l'ampleur des besoins. Au niveau mondial en effet, seule une aide d'un demi-milliard a été débloquée alors qu'il en faudrait 1,2 milliard pour sauver 12 millions de personnes. Au-delà de l'aide humanitaire d'urgence, seul un plan de développement solidaire durable permettra d'assurer la sécurité alimentaire de ces pays notamment en luttant contre la spéculation sur les matières premières agricoles et en encourageant la production agricole locale. La France s'honorerait à réclamer une réunion internationale pour augmenter et coordonner l'action contre la famine, ainsi que préparer ce plan de développement solidaire. Il souhaiterait donc savoir quelle est son intention sur cette demande de réunion internationale et quelles autres décisions concrètes il envisage de proposer en urgence et pour empêcher qu'une telle catastrophe ne se reproduise.

Texte de la réponse

Devant la gravité de la situation humanitaire dans la Corne de l'Afrique, la France est active, à la fois pour mobiliser la communauté internationale et pour apporter une aide d'urgence. S'agissant des financements, le Gouvernement a annoncé le 1er août un triplement de l'aide bilatérale d'urgence portée à 30 Meuros. Cette contribution supplémentaire est également destinée à renforcer les capacités de résilience des communautés vulnérables face à la sécheresse. Trois millions d'euros ont été ainsi attribués à la reprise de la production agricole. Des actions de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) combinant des activités de terrain, principalement en faveur de l'élevage, en Somalie, Éthiopie et Djibouti ont été subventionnées à hauteur de deux millions d'euros tandis que plusieurs projets ciblés d'ONG ont été identifiés et seront soutenus. Ces soutiens s'inscrivent dans une démarche d'assistance à moyen terme dans la perspective de la saison des pluies, notamment des semis d'automne et qui seront déterminants pour mettre fin à la crise alimentaire que connaît la région. Les entreprises, les collectivités territoriales et les associations participent à l'effort collectif. Un avion, mis à disposition par le ministère de la défense, a transporté 17,5 tonnes de compléments nutritionnels à Djibouti, le 10 août. Le 1er septembre, un navire affrété par le ministère de la défense est parti de Toulon, vers Djibouti, avec 384 tonnes de denrées alimentaires (farine, sucre, riz et huile), correspondant aux besoins identifiés par le PAM et généreusement offertes par le secteur agroalimentaire français, la région PACA, la Croix-Rouge française et une association de Villiers-sur-Marne. Cette aide en

nature a été remise au PAM qui se chargera de son acheminement et de sa distribution en Somalie, en Éthiopie, au Kenya et à Djibouti. En ce qui concerne l'action diplomatique, la présidence française du G 20, sur la base du plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture adopté le 23 juin 2011, a mobilisé la communauté internationale. Une réunion d'urgence, point de départ de la recrudescence de la mobilisation internationale, au siège de la FAO à Rome, a été organisée le 25 juillet à la demande des ministres français des affaires étrangères et européennes, de l'agriculture et de la coopération. M. Bruno Lemaire, ministre de l'agriculture s'est rendu au Kenya, fin juillet, avec Jacques Diouf, directeur général de la FAO, et Josette Sheeran, directrice du PAM. Dans le sillage de la réunion d'urgence qui s'est tenue le 25 juillet 2011 à la FAO, une deuxième session a été organisée le 18 août 2011, à la fin de laquelle une feuille de route pour le relèvement agricole a été adoptée. La mobilisation internationale face à la crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique, à laquelle nous avons beaucoup contribué, a favorisé l'émergence d'une nouvelle communauté de pays donateurs. L'Organisation de la coopération islamique (OCI, 57 pays membres) s'est réunie le 16 août 2011, à Ankara, à la demande de la Turquie. Les États présents se sont engagés à approvisionner un fonds spécial pour la Somalie, à hauteur de 242 Meuros. Les pays africains se sont mobilisés à leur tour. Une conférence des donateurs a été organisée le 25 août 2011, à Addis Abbaba, à l'appel de l'Union africaine. À l'initiative du gouvernement kenyan, un sommet sur la crise dans la Corne de l'Afrique a été organisé à Nairobi, les 8 et 9 septembre derniers. Il avait pour objectif d'engager une réflexion sur le moyen et long terme pour répondre à la crise alimentaire et humanitaire dans la région. À l'issue de ce sommet, une « stratégie de Nairobi » se référant explicitement au plan d'action des ministres de l'agriculture du G 20, entériné à Paris en juin 2011, a été adoptée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Cambadélis](#)

Circonscription : Paris (20^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116847

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 août 2011, page 8940

Réponse publiée le : 1er novembre 2011, page 11545